

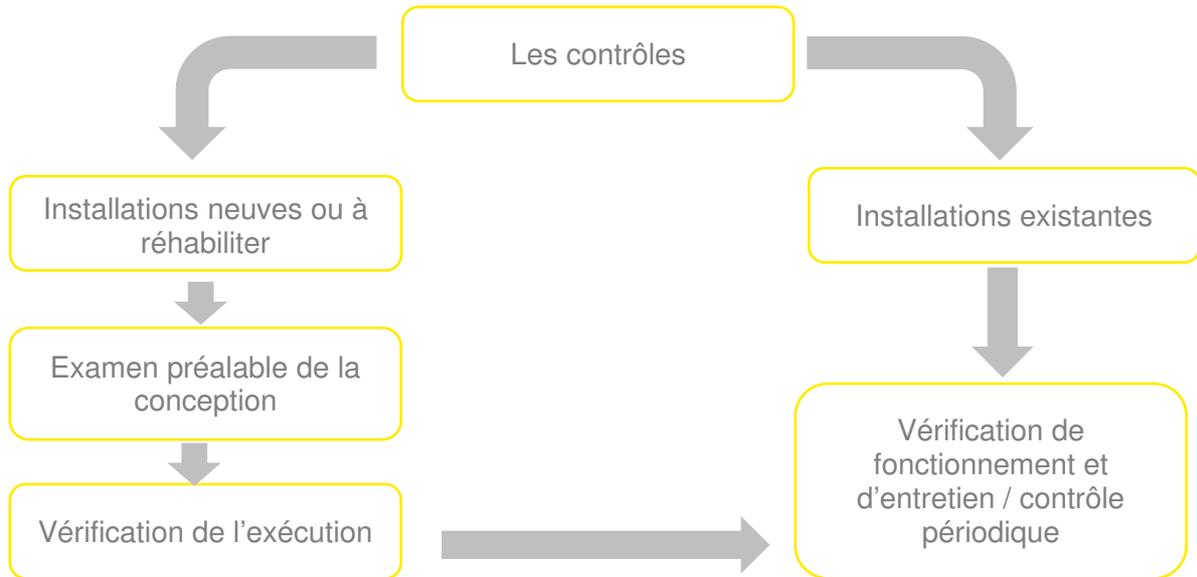


# **FICHE Assainissement Non Collectif**

Les différents contrôles



# 1 Les différents types de contrôles



## Hydra Etablissement secondaire de Lhotellier Eau

Siège social : Z.I. Rue du Manoir - CS 80078 - 76 340 Blangy-sur-Bresle

Etablissement de Villers-Bretonneux : 13 rue du Semaphore - 80800 Villers-Bretonneux

Tél : 03 22 96 13 00 | Fax : 02 32 97 02 67 | [hydra@lhotellier.fr](mailto:hydra@lhotellier.fr) | [www.lhotellier.fr](http://www.lhotellier.fr)

S.A.S. AU CAPITAL DE 300 000 € - RCS DIEPPE 452 578 941 00059 - CODE APE 3700Z – FR93 452 578 941



## 2 Le contrôle des installations neuves

---

Lorsque la mission porte sur une installation neuve ou réhabilitée, la vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages s'effectue dans les conditions suivantes :

### 2.1 Etape 1 : Contrôle de conception

Ce contrôle se situe en amont de tout projet de construction d'habitat neuf ou de réhabilitation.

Ce contrôle vise à valider l'adaptation de la filière d'assainissement aux contraintes liées à la configuration de la parcelle et du type de logement. Le contrôle de conception a pour but de vérifier que le projet est conforme aux arrêtés ministériels définissant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'Assainissement Non Collectif.

Concrètement :

- Un dossier de conception complet doit être déposé auprès d'HYDRA pour toute installation neuve pour avis. Les pièces à fournir sont les suivantes :
  - Etude de sol
  - Etude de définition, de dimensionnement et d'implantation de la filière
  - Plan de situation à l'échelle 1/25 000
  - Plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel figure le logement et la filière projetée à l'échelle
  - Plan d'implantation de la filière choisie avec le plan de coupe
- Un dossier incomplet ne pourra pas être traité et les éléments complémentaires seront demandés au pétitionnaire augmentant le délai de réponse

Délai de réponse : 1 mois

#### **Hydra Etablissement secondaire de Lhotellier Eau**

Siège social : Z.I. Rue du Manoir - CS 80078 - 76 340 Blangy-sur-Bresle

Etablissement de Villers-Bretonneux : 13 rue du Semaphore - **80800 Villers-Bretonneux**

Tél : 03 22 96 13 00 | Fax : 02 32 97 02 67 | [hydra@lhotellier.fr](mailto:hydra@lhotellier.fr) | [www.lhotellier.fr](http://www.lhotellier.fr)

S.A.S. AU CAPITAL DE 300 000 € - RCS DIEPPE 452 578 941 00059 - CODE APE 3700Z – FR93 452 578 941



## 2.2 Etape 2 : Rédaction de l'attestation de conformité

Après l'analyse du dossier, HYDRA transmet son avis technique à la CCVS. La CCVS se charge de rédiger les documents suivants et de les transmettre au pétitionnaire :

- Attestation de conformité qui est à joindre **obligatoirement** au permis de construire
- Le cas échéant, l'autorisation de rejet en puits d'infiltration ou au rejet d'eaux pluviales

Délai de réponse : 2 semaines

## 2.3 Etape 3 : Contrôle de l'exécution

Ce contrôle a pour but de vérifier que les éléments retenus par le propriétaire et acceptés par HYDRA lors du contrôle de conception sont bien respectés lors de la réalisation.

Concrètement :

- Il est impératif de prévenir HYDRA de la date prévue du démarrage des travaux **au minimum 1 semaine avant**. Le contrôle sera réalisé dans le cadre d'une visite de terrain, avant remblaiement du dispositif, pour évaluer la qualité de réalisation des ouvrages.
- Les observations réalisées au cours de la visite seront mentionnées dans un rapport de visite qui sera adressé par HYDRA au propriétaire des lieux.
- L'avis favorable sur le contrôle de réalisation permettra à la collectivité d'émettre le certificat de conformité.

### Hydra Etablissement secondaire de Lhotellier Eau

Siège social : Z.I. Rue du Manoir - CS 80078 - 76 340 Blangy-sur-Bresle

Etablissement de Villers-Bretonneux : 13 rue du Semaphore - **80800 Villers-Bretonneux**

Tél : 03 22 96 13 00 | Fax : 02 32 97 02 67 | [hydra@lhotellier.fr](mailto:hydra@lhotellier.fr) | [www.lhotellier.fr](http://www.lhotellier.fr)

S.A.S. AU CAPITAL DE 300 000 € - RCS DIEPPE 452 578 941 00059 - CODE APE 3700Z – FR93 452 578 941



### 3 Le contrôle des installations existantes

---

Pour les installations d'Assainissement Non Collectif, le contrôle consiste à :

- ✓ Vérifier l'existence de l'installation
- ✓ Vérifier le bon fonctionnement et l'entretien de l'installation
- ✓ Evaluer les dangers pour la santé des personnes ou les risques avérés de pollution de l'environnement
- ✓ Evaluer une éventuellement non-conformité de l'installation

Concrètement :

- Un technicien prend rendez-vous avec le propriétaire ou le cas échéant avec un représentant mandaté par le propriétaire pour visiter et évaluer l'installation
- Le technicien rédige un compte rendu de visite où il consigne les observations réalisées au cours de la visite et où il évalue la non-conformité au regard de certains critères concernant les dangers pour la santé des personnes et des risques avérés de pollution de l'environnement. Le compte rendu est adressé au propriétaire de l'habitation.

**Hydra Etablissement secondaire de Lhotellier Eau**

Siège social : Z.I. Rue du Manoir - CS 80078 - 76 340 Blangy-sur-Bresle

Etablissement de Villers-Bretonneux : 13 rue du Semaphore - **80800 Villers-Bretonneux**

Tél : 03 22 96 13 00 | Fax : 02 32 97 02 67 | [hydra@lhotellier.fr](mailto:hydra@lhotellier.fr) | [www.lhotellier.fr](http://www.lhotellier.fr)

S.A.S. AU CAPITAL DE 300 000 € - RCS DIEPPE 452 578 941 00059 - CODE APE 3700Z – FR93 452 578 941